

Démarche : DRAAF NORMANDIE - Demande d'habilitation pour la mise en œuvre des formations en UC

Organisme : SRFD

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Portail de dépôt des demandes d'habilitation à la mise en œuvre des évaluations en UC pour les formations par la voie de l'apprentissage et de la voie de la formation professionnelle continue du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire en région Normandie.

DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION - MISE EN OEUVRE DES UC

Références réglementaires

Arrêté du 13 janvier 2014 relatif à la procédure d'habilitation :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000028508667>

Note de service DGER/SDPFE/2014-109 du 13/02/2014 relatif à la procédure d'habilitation en unités capitalisables (UC) et du contrôle en cours de formation (CCF) (note disponible ci-dessous).

Note de service DGER/SDPFE/2016-31 du 15/01/2016 (note téléchargeable ci-dessous).

Les habilitations doivent être déposés minimum 3 mois avant le début de la formation et devront prendre en compte la rénovation des diplômes.

Année de la demande

Année de dépôt de la demande

Famille d'enseignement agricole

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Public

☐ MFR

☐ UNREP

Département

☐ 14

☐ CIA de Vire

☐ CIA Le Robillard

☐ CFP de Vire

☐ CFP Le Robillard

☐ CFAC

☐ Autre (précisez)

☐ 27

☐ Antenne de Damville du CFPPA de l'Eure agricole

☐ CIA de l'Eure agricole

☐ CIA de l'Eure horticole

☐ CFP de l'Eure agricole

☐ CFP de l'Eure horticole

☐ Site Le Neubourg du CFPPA de l'Eure agricole

☐ Autre (précisez)

☐ 50

☐ CIA Coutances

☐ CIA Saint Hilaire du Harcouët

☐ CIA Saint Lô Thère

☐ CFP Coutances

☐ CFP Saint Hilaire du Harcouët

☐ CFP Saint Lô Thère

☐ Autre (précisez)

☐ 61

☐ CIA Sées

☐ CFP Sées

☐ Autre (précisez)

☐ 76

☐ Antenne de Mont St Aignan du CFPPA horticole

DRAAF NORMANDIE - Demande d'habilitation pour la mise en œuvre des formations en UC

☐ Antenne Merval du CFPPA Seine Maritime agricole

☐ CA de Seine Maritime

☐ CFPPA de Seine Maritime agricole

☐ Site Fauville CFPPA de Seine Maritime horticole

☐ Site Yvetot du CFPPA de Seine Maritime agricole

☐ Autre (précisez)

Nom de votre établissement

Nature du dépôt

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Habilitation initiale (première demande)

☐ Actualisation d'habilitation

☐ Renouvellement d'habilitation (tous les 5 ans après l'habilitation initiale)

Date de la dernière habilitation :

Date de l'habilitation en cours

le dossier est-il passé en COFAN (Comité Opérationnel de la Formation Agricole Normand)?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Déposer l'avis du COFAN.

Date prévisionnelle de début de formation :

Promotion concernée

Indiquez la période scolaire.

Par exemple 2025-2026, 2025-2027 ou 2025-2028

Diplôme concerné :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ CAPagricole

☐ BPA

☐ BP

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Agricultures des régions chaudes
- ☐ Jardinier-paysagiste
- ☐ Lad-cavalier d'entraînement
- ☐ Maréchal-ferrant
- ☐ CAPA/Métiers de l'agriculture Horticulture
- ☐ CAPA/Métiers de l'agriculture Grandes cultures
- ☐ CAPA/Métiers de l'agriculture Viticulture
- ☐ CAPA/Métiers de l'agriculture Arboriculture
- ☐ CAPA/Métiers de l'agriculture Porcs ou aviculture
- ☐ CAPA/Métiers de l'agriculture Ruminants
- ☐ Opérateur en industries agroalimentaires
- ☐ Palefrenier soigneur
- ☐ Services aux personnes et vente en espace rural
- ☐ Travaux forestiers

Pour cette spécialité, vous devez effectuer une demande par support.

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ BPA/Bûcheron
- ☐ BPA/Ouvrier spécialisé en paysage
- ☐ BPA/Travaux forestiers/Conduite des machines forestières
- ☐ BPA/Travaux de la vigne et vin/Travaux de la cave
- ☐ BPA/Travaux de la production animale/Polyculture-élevage
- ☐ BPA/Travaux de la production animale/Elevage de ruminants
- ☐ BPA/Travaux de la production animale/Elevage de porcs ou de volailles
- ☐ BPA/Travaux forestiers/Travaux de bûcheronnage
- ☐ BPA/Travaux des productions horticoles/Arboriculture fruitière
- ☐ BPA/Ouvrier maraîcher
- ☐ BPA/Travaux d'aménagements paysagers/Travaux de création et d'entretien
- ☐ BPA/Ouvrier viticole
- ☐ BPA/Travaux de la vigne et vin/Travaux de la vigne

DRAAF NORMANDIE - Demande d'habilitation pour la mise en œuvre des formations en UC

☐ BPA/Travaux de conduite et entretien des engins agricoles/Conduite et entretien des engins de la production agricole

☐ BPA/Travaux forestiers/Travaux de sylviculture

☐ BPA/Travaux des productions horticoles/Horticulture ornementale légumière

☐ BPA/Transformations alimentaires/Transformation du lait

☐ BPA/Ouvrier d'élevage ruminants cultures fourragères

☐ BPA/Transformations alimentaires/Transformation des viandes

☐ BPA/Transformations alimentaires/Transformation de produits alimentaires

☐ BPA/Travaux de l'élevage canin et félin

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ BP/Conducteur de machine agricole (1)

☐ BP/Aménagements paysagers

☐ BP/Educateur canin

☐ BP/Conducteur de ligne de production alimentaire

☐ BP/Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage

☐ BP/Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture

☐ BP/Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

☐ BP/Responsable d'Entreprise Agricole

☐ BP/Responsable d'entreprise hippique

☐ BP/Responsable d'exploitation aquacole maritime-continentale

☐ BP/Technicien animalier en unité d'expérimentation

Spécialité/option :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ CS/Responsable technico-commercial : agrofournitures

☐ CS/Responsable technico-commercial en agro-équipements

☐ CS/Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés/Orientation commerce

☐ CS/Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés/Orientation produit

☐ CS/Restauration collective

☐ CS/Sols sportifs engazonnés

☐ CS/Technicien conseil en comptabilité et gestion agricoles

☐ CS/Technicien cynégétique

☐ CS/Techniques cynégétiques

☐ CS/Technicien spécialisé en transformation laitière

DRAAF NORMANDIE - Demande d'habilitation pour la mise en œuvre des formations en UC

☐ CS/Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural

☐ CS/Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance

☐ CS - Pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité

☐ CS/Transformation des produits carnés (viande, volaille)

☐ CS/Travaux mécanisés de génie écologique

☐ CS/Utilisation et conduite d'attelages de chevaux

Type de formation :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Apprentissage

☐ Formation professionnelle continue

Mixage des publics Apprentissage / Formation professionnelle continue

Rappel : en cas de mixage, deux demandes d'habilitations doivent être déposées, une pour chacun des publics concernés

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

La formation est dispensée en formation ouverte à distance (FOAD)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Si oui :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ En partie

☐ En intégralité

type de FOAD proposée

Plusieurs choix sont possibles

Informations :

L'apprentissage "synchrone" fait référence à un enseignement dans lequel un groupe de participants apprend en même temps. Le dispositif de formation dit « asynchrone » comprend des modules d'enseignement en ligne que l'apprenant peut suivre en différé. En d'autres termes, les apprenants ont à leur disposition différentes ressources pédagogiques (fichiers audio, vidéos, QCM, contenus interactifs...) qu'ils peuvent consulter librement.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Synchrone

☐ Asynchrone

FORMULAIRE DE LA DEMANDE D'HABILITATION

L'habilitation est délivrée par l'autorité académique à un centre de formation, pour un diplôme, une option ou une spécialité, pour un site et pour une voie de formation.

Calendrier des stages, livret de formation, tableau stratégique de formation, retour sur expérience, procédure de positionnement, individualisation, grille de visite en entreprise... et tout autre document que vous jugerez utile pour la compréhension de la mise en

DRAAF NORMANDIE - Demande d'habilitation pour la mise en œuvre des formations en UC œuvre de la formation.

Dénomination du centre

Adresse postale du centre de formation :

Adresse mail :

Téléphone :

NOM Prénom du directeur du centre de formation :

Le directeur du centre de formation certifie l'exactitude des renseignements :

Certification qui vaut signature

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Nom et Prénom de la personne référente pour le dossier d'habilitation :

Adresse électronique de la personne référente :

Présentation synthétique du projet :

Contexte, origine du projet, financeur principal, durée de formation, en centre et en entreprise...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Avis du Conseil d'Administration :

joindre obligatoirement les extraits des procès-verbaux du Conseil d'Administration datés et signés (actes des délibérations)

PRESENTATION DU DISPOSITIF D'EVALUATION PREVISIONNEL

Documents transmis au président de jury qui l'utilise lors de l'agrément du plan d'évaluation.

Cliquez sur "lire plus" pour prendre connaissance des attendus.

Texte libre de présentation du dispositif

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document de présentation du dispositif

Formats, Word, Writer ou PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fiche de présentation du dispositif d'évaluation prévisionnel

Téléchargez le modèle ci-dessous pour le compléter et le redéposer.

PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF DE FORMATION

Durée totale de la formation CAPa:

INDIQUEZ LA DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Rappel réglementaire :

Textes réglementaires

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/capa>

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue aux candidats qui justifient d'une préparation d'une durée de 800 heures en centre de formation. Article D811-147-2

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000034131663

Pour les candidats préparant le CAPA par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-147-1

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244708

Durée totale de la formation BPA:

INDIQUEZ LA DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bpa>

Pour les candidats préparant le brevet professionnel agricole par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation la durée de formation est au moins de 800 heures. Article D811-166-4

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000036298031

Pour les candidats préparant le brevet professionnel agricole par la voie de l'apprentissage, la durée est au moins égale à 800 heures pour deux ans. Article D811-166-3

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244718

Durée totale de la formation BP:

INDIQUEZ LA DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Rappel réglementaire :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bp>

Durée de formation : Article D811-165-5

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042244712

La durée de la formation en centre de formation d'apprentis est au moins égale à 800 heures pour deux ans

Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en

milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

Décret n° 2020-1069 du 17 août 2020 relatif aux durées de formation en centre de formation d'apprentis et à la formation professionnelle continue <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042243688>

Pour les candidats préparant le brevet professionnel par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation, en centre de formation et en milieu professionnel, est définie pour chaque option par arrêté du ministre chargé de l'agriculture.

DRAAF NORMANDIE - Demande d'habilitation pour la mise en œuvre des formations en UC

Durée totale de la formation CS :

INDIQUEZ LA DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Durée en centre de formation :

Cette durée doit être égale ou supérieure à la durée de formation réglementaire (en heures)

Durée des périodes en entreprise :

(en semaines)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Organisation et rythme de l'alternance (calendrier)

Lieux de formation (si différents de l'adresse postale)

Nom

Adresse du lieu de formation

Nom

Adresse du lieu de formation

Nom

Adresse du lieu de formation

Stratégie de la mise en oeuvre de la formation alternée

Présence d'un tableau de répartition des objectifs CFA/entreprise
(tableau stratégique de formation - TSF)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce jointe :

Modalités d'information des maîtres de stage du déroulement de la formation

Visite et suivi des périodes en entreprise à préciser

Modalités d'individualisation proposées et positionnement

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Détails sur ces modalités :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Pièce à joindre :

Procédures, outils, dossiers de suivi, grilles d'entretien de positionnement, plans de formation, contrats, ...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Présentation du dispositif de formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Organisation des périodes en entreprise

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Partenariats mobilisés pour la mise en œuvre de la formation

Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ, à déposer ensuite en version PDF

PRESENTATION DES UCARE

Les projets d'UCARE doivent être présentés à chaque renouvellement quinquennal à la validation de la DRAAF. Ils font l'objet d'une demande de validation distincte de celle de l'habilitation UC dans le cadre d'un autre formulaire de démarches simplifiées.

texte réglementaire : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-275>

Le dossier de demande d'habilitation UC est indépendant de la demande de validation de l'UCARE

Intitulé :

Objectifs du module :

Présentation synthétique du module :

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Qualification des formateurs

Utiliser impérativement le modèle de fichier en PJ

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Attestation individuelle de la formation UC

Pour les formations par UC, en plus des conditions générales spécifiées dans l'arrêté, l'habilitation ne peut être accordée que si au moins deux formateurs du cycle de formation concerné ont suivi une formation propre au dispositif de formation en UC. Cette formation libellée « Formation UC : agrément à la conduite du dispositif d'évaluation » est organisée sous la responsabilité d'Agrosup-Dijon EDUTER. Elle a pour objectif de permettre aux formateurs d'appréhender la mise en œuvre des modalités d'évaluation et de formation dans le respect des textes réglementaires.

Cette formation fait l'objet de la délivrance d'une attestation individuelle à joindre ci-dessous.